

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Toulon - Antenne de Draguignan - Licence - Portail Droit - Licence de Droit - Campus Draguignan

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université de Toulon - Antenne de Draguignan - Licence - Droit - Licence de Droit - Campus Draguignan | Jury par défaut | Tous les candidats | 160 | 752 | 631 | 749 | 21 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence en Droit permet aux étudiants de découvrir toutes les branches du Droit au fur et à mesure de leur cursus universitaire : dès la 1^{ère} année des enseignements généraux (Introduction au droit...) sont assortis de cours dans des matières fondamentales telles que le Droit de la famille ou le Droit constitutionnel.

En 2^o année, les étudiants découvrent d'autres aspects des matières de Droit privé (Théorie générale des obligations de Droit de la responsabilité civile) ou de Droit public (Droit administratif). Cet aspect pluridisciplinaire leur permet d'acquérir une formation complète mais également de se spécialiser en vue de leur 3^o année.

A noter que depuis la rentrée universitaire 2021-2022, la Faculté de Droit Toulon offre une 1^{ère} année L.A.S., à capacité d'accueil réduite et qui conjugue à la fois des enseignements juridiques ainsi que des enseignements scientifiques, orientés vers les métiers de la santé.

Les cours de Licence Générale en Droit s'organisent en cours magistraux (CM) et en séances de travaux dirigés (TD). Le volume horaire se situe entre 25 et 30h par semaine. L'évaluation de chaque année d'études se réalise d'une part, sous la forme de contrôle continu (TD), et d'autre part, sous la forme d'examens terminaux, écrit ou oral (CM).

Vous trouverez le détail du contenu des cours au lien suivant <http://www.univ-tln.fr/-UFR-Faculte-de-Droit-.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après avoir effectué le paramétrage, en début de session, conformément aux critères retenus par ses membres, la Commission d'examen des vœux s'est réunie à plusieurs reprises, durant la phase principale, afin de vérifier le pré-classement de l'ensemble des candidats, procéder aux opérations de départage des éventuelles situations d'ex-aequo, voire proposer des aménagements spécifiques, avant de générer le classement définitif.

Durant la phase complémentaire, la CEV a assuré, au quotidien, le suivi des dossiers afin de proposer une admission, soit en L1 Droit classique, soit en L1 Droit, année Tremplin (OUI SI).

Au cours de cette même phase complémentaire, il a pu être demandé à la CEV de valider les diplômes obtenus à l'étranger par certains candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Comme l'exercice précédent, la session 2022-2023 a révélé une relative augmentation des candidatures, due pour partie, aux suites directement liées à la réforme du baccalauréat, aussi bien dans la voie générale que dans les différentes séries de la voie technologique.

Il est conseillé aux candidats de bien veiller à ce que leurs dossiers soient correctement renseignés.

Plusieurs critères, retenus de manière égalitaire par les membres de la CEV et ce pour chacune des séries du baccalauréat, étant pris en

compte, chaque candidat doit savoir que les notes obtenues dans les matières essentielles et optionnelles de leur série, sont primordiales.

Il est important aussi de recueillir une bonne appréciation sur la fiche Avenir et/ou de présenter une expérience au titre de l'engagement citoyen.

Enfin, le projet de formation présenté par le candidat, doit être particulièrement soigné et motivé, car il est systématiquement pris en compte par les membres de la CEV.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Aptitudes du candidat à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte | Qualités et compétences dans l'expression écrite et orale. | Moyenne des notes obtenues en 1ère et en Terminale en Français, Philosophie, résultats obtenus au Bac, avis mentionnés sur la fiche Avenir | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aptitudes du candidat à la logique et au raisonnement conceptuel | Moyenne des notes obtenues en 1ère et Terminale. Moyenne générale au diplôme du baccalauréat. | Notamment les moyennes des notes obtenues par le candidat en 1ère et en Terminale. Moyenne des notes obtenues en Philosophie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Sciences économiques et sociales. Moyenne des notes obtenues dans les épreuves de spécialités, avis mentionné sur la fiche Avenir et classement du candidat | Essentiel |
| Savoir-être | Travailler de façon autonome et savoir organiser son travail | Avis et appréciations portés sur le candidat lorsque ceux-ci sont disponibles. | Avis et appréciation portés sur la fiche Avenir : correspondance de l'avis entre toutes les disciplines concernées. | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Ouverture au monde et connaissances linguistiques. | Notes obtenues dans les matières de langues vivantes. | Notamment moyennes des notes obtenues en 1ère et terminale dans les matières des langues vivantes. Notes obtenues et expérience | Complémentaire |

| | | | | |
|---|---|--|---|-----------|
| | | | pertinente, dûment justifiée, du candidat à l'étranger, avis mentionné sur la fiche Avenir et lecture du projet de formation. | |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Résultats obtenus par le candidat dans les matières optionnelles. | Intérêt du candidat pour les questions sociétales, politiques et historiques | Notes du candidats dans les matières à option, expérience pertinente du candidat au titre de l'engagement citoyen et/ou associatif, projet de formation motivé. | Important |

Signature :

Xavier LEROUX,
Président de l'établissement Université de Toulon -
Antenne de Draguignan